





Sécurité alimentaire pendant la pandémie de la **COVID-19**

La pandémie causée par la nouvelle maladie coronavirus se traduira par une hausse de la famine et la pauvreté dans les pays de la Communauté d'États latino-américains et caraïbes (CELAC). La région a vu sa sécurité alimentaire empirer ces dernières années, et cette nouvelle crise pourra avoir des impacts particulièrement sévères dans certains pays et territoires.

L'Amérique latine et les Caraïbes produisent et ont des réserves suffisantes pour alimenter de manière adéquate leurs habitants dans les prochains mois.

Le principal risque à court terme est de ne pas pouvoir garantir l'accès aux aliments à la population soumise aux mesures de sécurité sanitaire pour éviter la propagation du virus, et qui a dans de nombreux cas perdu sa principale source de revenus. En outre, il s'avère essentiel de maintenir en activité le système alimentaire dans le but d'assurer l'approvisionnement des consommateurs.

Les gouvernements de la CELAC mettent en œuvre des politiques pour affronter la crise. Cependant, les limites budgétaires, les défis logistiques et l'urgence de la situation exigent des initiatives à fort impact et qui soient réalisables dans chacun des contextes nationaux.

La région doit engager dès que possible des stratégies «post-COVID-19» dans le but de reprendre la voie de la croissance durable, et même d'atteindre les objectifs de l'Agenda pour le développement durable à l'horizon 2030.

La FAO met à la disposition des pays de la CELAC ses capacités techniques et son expérience mondiale liée à l'identification d'instruments de politique publique affichant des succès pour la durabilité des systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire dans le contexte de la COVID-19.

* Rapport préparé par la FAO à la demande de la coordination nationale de la présidence pro tempore du Mexique auprès de la CELAC

Table des matières

1. La COVID-19, une menace pour la sécurité alimentaire de l'Amérique latine et des Caraïbes	3
2. Possibles impacts sur la sécurité alimentaire de la COVID-19	5
3. Recommandations de politiques et programmes prioritaires pour garantir le fonctionnement des systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire	10
4. Recommandations à la CELAC	16
ANNEXE: Exemples de mesures politiques dans la région	17
Riblingraphie	25

1. La COVID-19, une menace pour la sécurité alimentaire de l'Amérique latine et des Caraïbes

Il est fortement probable que la pandémie de la COVID-19 se traduira par une augmentation de la famine et la pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les mesures sanitaires mises en œuvre pour éviter la propagation du virus ont des conséquences directes sur le fonctionnement des systèmes alimentaires. Par conséquent, des actions complémentaires sont nécessaires pour que la lutte contre la pandémie ne compromette pas la sécurité alimentaire de la population.

Une personne souffre d'insécurité alimentaire lorsqu'elle ne dispose pas d'un accès physique, social et économique à la nourriture adéquate et nutritive suffisante pour satisfaire ses besoins alimentaires et ses préférences en termes d'aliments afin de mener une vie active et saine (FAO et al, 2019). L'expression la plus extrême de l'insécurité alimentaire est la famine, qui touchait 42,5 millions de personnes dans la région en 2018. Si l'on ajoute à cette population les personnes qui font face à des incertitudes quant à leur capacité à obtenir de la nourriture, et se voient par conséquent obligées à réduire la qualité ou la quantité des aliments qu'elles consomment, on trouve alors que, cette même année, 188 millions de personnes, c'est-à-dire un tiers de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes, se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire avant l'apparition des premiers cas de la COVID-19.

La région, et la CELAC, affrontent cette nouvelle menace envers leur sécurité alimentaire depuis différents contextes. Au niveau régional, la sous-alimentation¹ est en augmentation ces dernières années, atteignant une prévalence de 6,5 pour cent en 2018 (indicateur pour le suivi des objectifs de famine inclus dans les objectifs de développement durable), après avoir connu une réduction importante entre 2000 (62,6 millions de personnes, soit 11,9 pour centde la population) et 2014 (38 millions de personnes, soit 6,1 pour cent de la population). La situation était telle lorsqu'en 2015, le III Sommet des présidents de la CELAC a approuvé le Plan pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'éradication de la faim de la CELAC à l'horizon 2025 (Plan SAN-CELAC).

En Méso-Amérique, on a observé une réduction de la sous-alimentation ces dernières années, tandis que les Caraïbes ont connu une stagnation. La hausse de la sous-alimentation dans la région s'est ainsi expliquée par une augmentation en Amérique du Sud, qui est passée entre 2014 et 2018 de 19 millions à 23,7 millions de personnes, soit de 4,6 pour cent à 5,5 pour cent de la population sous-alimentés. Sur le total des trois sous-régions, l'Amérique du Sud concentre 55 pour cent des personnes sous-alimentées de la région.

¹ Ce rapport inclut l'analyse de trois des quatre indicateurs associés au suivi de l'objectif de développement durable 2 de faim zéro. Il s'agit de: la sous-alimentation, l'insécurité alimentaire et la dénutrition infantile.

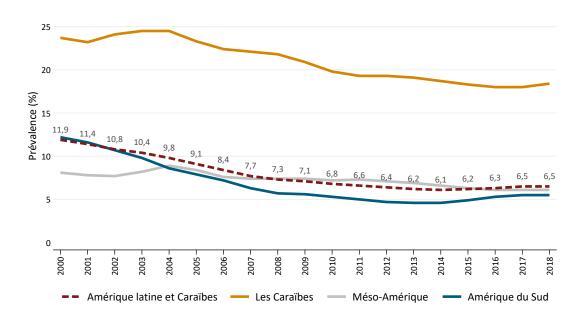


Figure 1. Évolution de la prévalence de la sous-alimentation en Amérique latine et dans les Caraïbes en pourcentage, 2000-2018

Source: FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2019.

Les pays avec la plus forte prévalence de personnes souffrant de famine en 2018 étaient Haïti (49,3 pour cent), le Guatemala (15,2 pour cent), le Nicaragua (17 pour cent), l'État plurinational de Bolivie (17,1 pour cent) et la République bolivarienne du Venezuela (21,2 pour cent). Concernant le nombre de personnes souffrant de famine (en millions), la République bolivarienne du Venezuela (6,8), Haïti (5,4), le Mexique (4,7), le Pérou (3,1) et le Guatemala (2,6) concentraient plus de la moitié des personnes sous-alimentées de la région.

Quant au retard de croissance de l'enfant ou la dénutrition chronique, il caractérise la sécurité alimentaire des enfants de moins de cinq ans. Dans ce domaine, les pays de la CELAC ont connu des avancées importantes au cours des 30 dernières années, réduisant la prévalence de la dénutrition chronique à plus de la moitié entre 1990 et 2018, en passant de 22,8 pour cent à 9 pour cent de la population. La Méso-Amérique montre les baisses les plus remarquables, passant de 32 pour cent) 13 pour cent sur cette période, tandis que les Caraïbes et l'Amérique latine sont passées de 20 pour cent à 8 pour cent environ. Il est important de souligner que cet indicateur reflète les effets cumulés d'une privation nutritionnelle prolongée, d'infections récurrentes et du manque d'infrastructures pour l'eau et l'assainissement.

Enfin, il convient d'indiquer que la prévalence du surpoids augmente dans tous les groupes d'âge en ALC, mais dans le cadre de la crise actuelle, l'incidence élevée de l'obésité chez les adultes suscite une préoccupation accrue, car cette condition augmente le risque de décès chez les personnes contractant la maladie à coronavirus (Arthur et al, 2020; Lighter et al, 2020; Petrilli et al, 2020). Ceci est spécialement pertinent dans une région où un adulte sur quatre -105 millions de personnes-souffre d'obésité. Des pays comme l'Argentine, les Bahamas, le Chili, la Dominique et le Mexique ont un taux d'obésité deux fois supérieur au niveau mondial.

La COVID-19, pays et territoires particulièrement préoccupants

Dans certains pays et territoires, les impacts de la COVID-19 peuvent être particulièrement graves. Cette manifestation sévère et même subite de la famine peut être suivie grâce à l'indicateur d'insécurité alimentaire aigüe.²

En 2019, la région comptait 18,5 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aigüe à cause de facteurs économiques et climatiques (Food Security Information Network, 2020). Cet ensemble démographique se concentrait dans huit pays. Plus de la moitié était associée à la détérioration de la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de la République bolivarienne du Venezuela: on estime que 9,3 millions de Vénézuéliens souffraient d'insécurité alimentaire aigüe dans le pays, ainsi que 1,2 millions de Vénézuéliens migrants en Colombie et en Équateur. Le reste de la population régionale en situation d'insécurité alimentaire aigüe se concentrait dans les pays d'Amérique centrale, en particulier dans la zone comprise dans le «couloir sec» (4,4 millions à El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua) et en Haïti (3,7 millions).

La manifestation de la faim et les différentes formes de malnutrition peuvent être particulièrement sévères dans certains territoires à l'intérieur des pays. Par exemple, au Belize, en Colombie, au Guyana, au Honduras, au Mexique, au Panama et au Pérou, il existe des territoires où la dénutrition infantile atteint plus du double de la moyenne nationale. Et dans les zones rurales, les chiffres du retard de croissance sont considérablement supérieurs à ceux des zones urbaines, atteignant des différences supérieures à 50% au Belize, en l'État plurinational de Bolivie, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua, au Panama, au Paraguay, au Pérou et au Suriname.

2. Possibles impacts sur la sécurité alimentaire de la COVID-19

Les effets de la COVID-19 sur les systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire dans les pays de la CELAC seront variables, en premier lieu, en fonction des stratégies sanitaires développées dans chaque pays, et ils seront plus profonds selon l'extension de leur application dans le temps, en l'absence de politiques complémentaires. En outre, les impacts sur l'offre et la demande d'aliments dépendra des structures productives et commerciales des pays, de leurs niveaux et degrés d'inégalités de revenus, et de facteurs externes liés aux marchés de l'énergie et du crédit, ou des taux de change.

² Cet indicateur est complémentaire à ceux mentionnés plus haut et il permet, de par sa nature, d'évaluer la gravité actuelle ou prévue de l'insécurité alimentaire à un moment spécifique dans le temps. Spécifiquement, l'insécurité alimentaire aigüe ou transitoire se définit comme l'incapacité de couvrir ses besoins alimentaires minimaux à court terme ou de manière temporaire. En règle générale, les brèves périodes d'insécurité alimentaire liées à des crises sporadiques sont considérées comme transitoires. Pour plus d'information, consulter: Partenaires mondiaux de l'IPC. 2012. Versión 2.0 del Manual técnico de la Clasificación Integrada de las Fases de la Seguridad Alimentaria. Información y normas que garantizan mejores decisiones relativas a seguridad alimentaria. FAO. Rome.

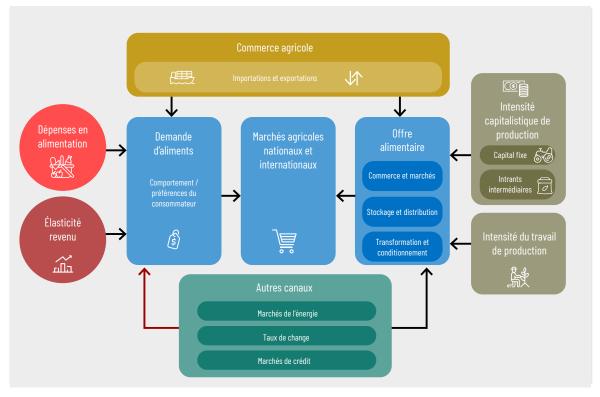


Figure 2. Principaux canaux de transmission des effets de la COVID-19 à l'alimentation et l'agriculture

Source: Adapté de Schmidhuber, Pound, Qiao. 2020. COVID-19: Channels of transmission to food and agriculture. Rome, FAO.

Canaux de transmission des impacts de la COVID-19 aux systèmes alimentaires

La figure 2 synthétise les principaux canaux de transmission des impacts de la pandémie de la CO-VID-19 à l'alimentation et l'agriculture. Voyons ci-après les principales voies attendues de propagation des effets de la pandémie: demande d'aliments, offre d'aliments, et commerce international d'aliments.

Effets sur la demande d'aliments

Du côté de la demande, on souligne l'effet que pourrait avoir la pandémie à travers les variations du pouvoir d'achat des foyers. Pour cela, on s'appuie sur le rôle des dépenses en alimentation par rapport à la consommation totales (ce qui inclut implicitement les prix des aliments) et la sensibilité de la demande aux changements des niveaux de revenus et le comportement ou les préférences des consommateurs.

La crise sanitaire compromet la durabilité des entreprises, le niveau d'emploi, et par conséquent les revenus des foyers et la sécurité alimentaire. La magnitude de ces effets sera d'autant plus importante que les périodes d'inactivité économique se prolongeront. La CEPALC a pronostiqué une contraction de l'économie régionale de 5,3 pour cent en 2020, avec des chutes de 5,2 pour centpour l'Amérique du Sud, 5,5 pour cent pour la Méso-Amérique, et 2,5 pour cent pour les Caraïbes. Au niveau des pays, il est attendu une décroissance de 6,5 pour cent en Argentine, 5,2 pour cent au Brésil et 6,5 pour cent au Mexique³. Des estimations récentes du Fonds monétaire international vont dans le même sens⁴.

³ CEPALC, 2020b. Informe Especial COVID-19 No 2: Dimensionar los efectos del COVID-19 para pensar en la reactivación.

⁴ Dans son rapport «Perspectives de l'économie mondiale» publié en avril 2020, le FMI estime que l'économie régionale pourrait se contracter jusqu'à 5,2%, avec des chutes de plus de 6% au Mexique, 5% en Amérique du Sud, 3% en Amérique centrale et 2,8% dans les Caraïbes.

La réduction de l'activité économique conduira à une augmentation du chômage -actuellement situé à 8,1 pour cent au niveau régional- qui pourrait atteindre 11,5 pour cent selon les estimations de la CEPALC, ce qui signifierait une hausse de 11,6 millions par rapport à 2019 (CEPAL, 2020b). Ceci affectera de manière généralisée la population dont les ressources journalières sont essentielles à l'acquisition de biens et services de base au quotidien. Ceci est important car un grand nombre des secteurs les plus exposés⁵ à cette crise représente 64 pour cent de l'emploi formel (CEPAL, 2020a).

En outre, les emplois précaires accroissent la vulnérabilité des foyers pour faire face à une crise comme celle-ci, car les personnes ne disposent pas d'une sécurité sociale ou d'une épargne suffisante pour atténuer les effets négatifs indépendamment de la durée de la crise.

Dans la région, l'emploi informel représente 53% de l'emploi total, dans un éventail allant de 24 pour cent en Uruguay à 79 pour cent en l'État plurinational de Bolivie. L'augmentation du chômage dans le secteur formel conduire probablement à une hausse de l'emploi informel, ce qui approfondira encore l'instabilité et la précarisation du travail.

Il faut ajouter à cela que 40 pour cent de la population ne bénéficient toujours d'aucun type de protection sociale, malgré une expansion de la couverture au cours de la dernière décennie, en particulier des programmes d'assistance sociale (FAO, 2019). Cette proportion est encore plus importante dans les zones rurales, du fait principalement des barrières administratives, financières et physiques.

Ces informations sont décourageantes car elles laissent prévoir que les problèmes de pauvreté dans la région vont s'accroître. En effet, la CEPALC estime qu'en 2020 le nombre de pauvres dans la région passera de 186 à 214 millions de personnes, et les personnes en situation d'extrême pauvreté pourraient passer de 67,6 à 83,4 millions (CEPAL, 2020b). Ceci signifie qu'entre 2019 et 2020, le taux de pauvreté régional sera passé de 30,3 pour cent à 34,7 pour cent, et celui de l'extrême pauvreté de 11,0 pour cent à 13,5 pour cent.

La pauvreté et les inégalités limitent l'accès aux biens et aux services de base, comme la nourriture et les services de santé. À ce propos, il est prévu que les effets négatifs de la crise sanitaires comme la diminution de la consommation ou de la qualité des aliments seront supérieurs chez la population des premiers quintils de revenus dans les pays avec un haut niveau d'inégalités⁶, de pauvreté⁷ ou de personnes contaminées par la nouvelle maladie à coronavirus.⁸

Effets sur l'offre d'aliments

Du côté de l'offre d'aliments, les mesures de restriction de la mobilité ou d'isolement social peuvent avoir des impacts tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ceci inclut des conséquences sur la main d'œuvre employée et le capital utilisé dans le processus de production et les autres échelons du reste de la chaîne, comprenant le transport international ou intérieur, la transformation, le conditionnement, le stockage, la distribution, les grands marchés d'approvisionnement et les points de vente au détail, y compris les magasins, supermarchés, restaurants et les points de vente de nourriture dans la rue. On estime que ces effets peuvent être particulièrement importants sur les marchés o points de vente des produits périssables comme les fruits et les légumes.

Les altérations de l'offre peuvent conduire à une volatilité ou des changements brusques des prix des aliments payés par les consommateurs et reçus par les producteurs, en particulier si ces modifica-

 $^{^{5}}$ Commerce, transport, services entrepreneuriaux et services sociaux.

⁶ Par exemple, dans les pays avec un indice Gini supérieur à 0,4, ce qui représente la moyenne mondiale. Dans la région, ceci comprend l'Argentine, l'État plurinational de Bolivie, le Brésil; le Chili, la Colombie, le Costa Rica, la République dominicaine, l'Équateur, le Honduras, le Panama, le Pérou et le Paraguay.

⁷Dans les pays comme Haïti, le Honduras, le Nicaragua et le Guatemala qui affichent des taux de pauvreté supérieurs à 15 pour cent de la population.

⁸ Par exemple, 25% des pays qui rapportent les plus grands nombres de contagions de la région au 14 avril sont: l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, la République dominicaine, l'Équateur, le Mexique, le Panama et le Pérou. Dans ces pays, l'éventail du nombre de contagions va de 2200 à 10300 cas.

tions persistent à moyen ou long terme. Pour le moment, on observe une diminution des prix internationaux des aliments à court terme (l'indice FAO des prix des produits alimentaires a montré une diminution de 4,3 pour cent entre février et mars de cette année), ce qui correspond au résultat d'une chute des prix de tous les groupes d'aliments (céréales, sucre, huiles végétales, viande et produits laitiers) motivée par des réductions de la demande en conséquence de la COVID-19.

Il convient de souligner que, au milieu de ces baisses, seul le prix international du riz a augmenté, du fait principalement des préoccupations liées à la paralysie temporaire des contrats d'exportation du Vietnam. De même, le prix international de la viande de porc a également connu une hausse provenant d'une augmentation soudaine de la demande internet et externe, à laquelle s'ajoute des problèmes logistiques et des restrictions pour les travailleurs qui transforment la viande de porc. Malgré ces mouvements des prix, les pays de la CELAC n'ont pas montré pour le moment de variations ou volatilité généralisée des prix internes des aliments.

Effet sur le commerce international d'aliments

Le commerce des produits alimentaires pourrait aussi être touché par la pandémie. Une hypothèse plausible est que les effets au niveau des pays dépendront de leur position relative face à la balance commerciale agroalimentaire. À cette perturbation du commerce d'aliments, on doit ajouter d'autres impacts qui sont importants pour les pays de la CELAC: ceux sur le commerce d'autres matières premières, et la dépréciation des taux de change. La réduction attendue de l'activité économique mondiale, l'offre élevée de pétrole et l'incertitude sur les marchés financiers ont provoqué des baisses historiques des prix du pétrole et d'autres matières premières, et des augmentations des taux de change.

Les impacts ne seront pas les mêmes pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui sont exportateurs nets de produits agricoles, comme ceux du Cône Sud, que pour les pays importateurs nets de produits agricoles, comme ceux des Caraïbes. De la même manière, les pays exportateurs de produits agricoles issus d'un usage intensif de main d'œuvre, comme le Chili, le Mexique et le Pérou; qui sont d'importants producteurs de fruits et légumes, connaîtront des impacts différents de ceux des pays dépendant relativement plus du capital pour leur processus productif, comme l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

L'analyse des possibles effets que la COVID-19 peut transmettre à travers le commerce international a été séparée en fonction des soldes des balances commerciales dans les secteurs agroalimentaire et énergétique⁹. L'encadré 1 propose une série de réflexions sur chacun de ces cas:

⁹ Pour ce faire, on a pris en compte la classification proposée par Schmidhuber, Pound et Qiao. 2020.

Encadré 1. Canaux de transmission de la pandémie de la COVID-19 à travers le commerce agroalimentaire et le commerce d'énergie, selon la position commerciale des pays

	Exportateur net d'aliments	Importateur net d'aliments
Exportateur net d'aliments	Bolivie (État plurinational de), Colombie, Équateur et Paraguay Ce groupe de pays sera frappé par des prix d'exportation moindres, aussi bien pour les produits énergétiques qu'agricoles. Une augmentation du flux d'exportation des produits alimentaires peut affecter l'offre et les prix internes des aliments, ce qui peut encourager l'établissement de barrières à l'importation pour satisfaire la demande interne de nourriture. À moyen terme, ces restrictions peuvent conduire à des prix internationaux des aliments plus élevés. Un autre effet pourrait être que les réductions des prix internationaux et des exportations participent à réduire la collecte de revenus fiscaux.	Saint-Vincent-et-Grenadines, Trinité-et-Tobago, et Venezuela (République bolivarienne du) Ce type de pays peut se voir avantagé par des prix agricoles d'importation plus faibles. Cependant, les prix internationaux de l'énergie plus bas pourraient les affecter négativement en réduisant leurs revenus d'exportation d'énergie, et ainsi affaiblir leur capacité d'importation de nourriture suffisante sur les marchés internationaux. De même, la dépréciation substantielle de leurs monnaies pourrait conduire à des augmentations des prix internes des aliments importés.
Importateur net d'énergie	Argentine, Belize, Brésil, Chili, Costa Rica, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Nicaragua, Pérou et Uruguay Dans ce groupe, on trouve les pays qui sont touchés par des prix internationaux agricoles moindres et sont avantagés par des prix internationaux de l'énergie plus faibles. Il est important de remarquer que la baisse de l'entrée de devises du fait de la chute des exportations fait pression sur le taux de change et conduit ainsi à augmenter la compétitivité de leurs produits agricoles. Si cela peut contribuer à dynamiser l'économie, cela peut aussi constituer un risque d'encouragement de pénurie interne des produits destinés à l'exportation de manière préférentielle.	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Cuba, Dominique, El Salvador, Grenade, Haïti, Jamaïque, Panama, République Dominicaine, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie et Suriname Ce groupe de pays est avantagé par les prix internationaux de l'énergie et des produits agricoles plus faibles. Cependant, ils peuvent être touchés par les variations du flux commercial du fait d'interruptions des exportations provenant de pays excédentaires pour ces produits, ou des variations sur la chaîne de transport de marchandises externes ou internes.

Remarque: Pour classifier les pays, on a utilisé les soldes moyens de chacune des balances pour la période 2016-2018.

Source: Élaboration propre sur la base de l'information de Schmidhuber, Pound, Qiao. 2020. COVID-19: Channels of transmission to food and agriculture. Rome, FAO.

3. Recommandations de politiques et programmes prioritaires pour garantir le fonctionnement des systèmes alimentaires et la sécurité alimentaire.

Une analyse des risques et vulnérabilités de chacun des systèmes alimentaires des pays peut aider à identifier les aires prioritaires pour développer des politiques, programmes et investissements. Certaines de ces initiatives pourraient être promues de manière plus efficace si elles étaient réalisées conjointement pour deux ou plusieurs pays ou, y compris, dans le cadre des organismes d'intégration comme la CELAC.

Reconnaissant les différences entre les pays, on identifie dans l'analyse suivante les principaux risques auxquels sont confrontés les systèmes alimentaires des pays appartenant à la CELAC, et on les classifie selon leurs degrés d'exposition au risque et d'impact. Pour chacun des impacts éventuels, on propose une série d'instruments de politique qui pourraient être développés selon les capacités et les ressources des pays. Finalement, dans l'annexe I, on spécifie plus en détails ces mesures, et sont incluses certaines des initiatives qui sont mises en œuvre dans la région.

Pour commencer, la FAO recommande une mesure spéciale, qui établit le fondement de toutes les autres: la déclaration officielle, par chaque gouvernement, dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, des activités liées à l'alimentation et l'agriculture comme activités stratégiques d'intérêts public national, qui nécessitent une attention et un appui particuliers de tous les organes de l'État, ainsi que le soutien de la population en général.

	RISQUE	PAYS SELON LE DEGRÉ D'EXPOSITION ET AU RISQUE ET D'IMPACT 11			MESURES POLITIQUES	
		Faible	Moyennement faible	Moyennement élevé	Élevé	
DEMANDE D'ALIMENTS	Réduction de la capacité d'acquisition pour accéder aux aliments ¹²	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Belize, Chili, Dominique, Grenade, Panama, Saint-Christophe-	Bahamas, Belize, Chili, Dominique, Grenade, Panama, Nicaragua, Pérou, Saint-	Argentine, Honduras, Jamaïque, Bolivie (État plurinational de), Mexique, Paraguay, République Dominicaine, Suriname, Venezuela (République bolivarienne du)	Guatemala, Haïti, Ve- nezuela (République bolivarienne du) ¹⁴	Garantir le fonctionnement des programmes d'appui nutritionnel pour les mères en âge de procréer et les enfants de moins de cinq ans
		et-Nieves				Assurer la continuité des repas des élèves par- ticipant des programmes d'alimentation scolaire
						Étendre les programmes de protection sociale pour faciliter l'accès aux aliments et protéger les revenus des groupes les plus vulnérables de la population
						Promouvoir des habitudes de consommation saines
OFFRE D'ALIMENTS	Limitations de l'accès aux intrants inter- médiaires pour la production d'aliments	Bahamas, Domi- nique, Haïti, Saint- Christophe-et- Niévès, Sainte-Lucie	Antigua-et-Barbuda, Bolivie (État plurina- tional de), la Grenade, Guatemala, El Salvador, Guyana, Paraguay, Pérou, Saint-Vincent-et-Grena- dines, Suriname	Argentine, Barbade, Belize, Brésil, Colombie, Cuba, Équateur, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nica- ragua, Panama, République Dominicaine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)	Chili, Costa Rica, Trinité-et-Tobago	Faciliter le transport et l'accès économique aux intrants intermédiaires (semences, engrais, pesticides, vaccins, aliment pour animaux et combustible utilisé pour l'ensemencement, la récolte ou la pêche, etc.)
	Limitations de l'accès au capital fixe pour la production d'aliments	Haïti, Nicaragua	Antigua-et-Barbuda, Bolivie (État plurina- tional de), Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Paraguay, Pérou, Saint-Christophe- et-Niévès, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago	Belize, Brésil, Chili, Costa Rica, Colombie, Équateur, El Salvador, Guyana, Gre- nade, Panama, République Dominicaine, Dominique, Saint-Vincent-et-Grena- dines, Suriname, Uruguay	Argentine, Bahamas, Barbade, Venezuela (Répu- blique bolivarienne du)	Faciliter le transport et l'accès économique à l'équipement et l'infrastructure qui permettent le fonctionnement des exploitations agricoles et des pêches (pièces détachées et matériaux pour entrepôts, étables, serres, tracteurs, embarcations de pêche, etc.)
	Réduction ou absence de main d'œuvre agricole	Argentine, Baha- mas, Barbade, Chili, Uruguay, Venezuela (République boli- varienne du)	Belize, Brésil, Costa Rica, Colombie, Cuba, Domi- nique, Guyana, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Pana- ma, Paraguay, Suriname	Antigua-et-Barbuda, Bolivie (État plurina- tional de), Guatemala, Honduras, Pérou, Saint-Vincent-et-Gren- adines, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago	Haïti, Saint-Christo- phe-et-Niévès	Assurer le fonctionnement des exploitations agricoles (avec une attention portée à celles de l'agriculture familiale ou aux petits propriétaires, mais sans exclure celles de grande taille) pour maintenir la disponibilité des aliments de base et de haute valeur
	Interruption de la distribution et la commercialisation d'aliments	Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, Équateur, El Salvador, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicara- gua, Panama, Pérou, République Dominicaine, Saint-Christophe-et-Niévès, Saint-Vincent-et-Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)				Appuyer le transport, la transformation et le conditionnement des produits agricoles et des pêches Résoudre des problèmes logistiques essentiels (stockage et distribution) qui permettent le fonctionnement adéquat des chaînes alimen-
						taires de valeur Faciliter l'opération des points de vente au détail, des marchés et des supermarchés

	RISQUE PAYS SELON LE DEGRÉ D'EXPOSITION ET AU RISQUE ET D'IMPACT			MESURES POLITIQUES		
	Altération des	Faible	Moyennement faible	Moyennement élevé	Élevé	
	prix internes des aliments du fait d'interrup- tions des flux d'importation d'aliments	Argentine, Bahamas, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Mexique, Panama, Paraguay, Sainte-Lucie	Costa Rica, Chili, Colombie, Dominique, Équateur, Guyana, Pérou	Antigua-et-Barbuda, El Salvador, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, République Dominicaine, Suriname, Trinité-et-Tobago, Saint- Christophe-et-Niévès	Barbade, Belize, Cuba, la Grenade, Haïti, Saint-Vincent-et-Gre- nadines, Venezuela (République boliva- rienne du)	Développer des politiques commerciales et fiscales qui favorisent l'ouverture au commerce international
COMMERCE INTERNATIONAL D'ALIMENTS	Réduction de l'offre nationale d'aliments du fait de hausses subites des flux d'exportation et de baisse des revenus à cause de prix d'expor- tation moindres	Bahamas, Saint- Christophe-et-Nié- vès, Trinité-et-To- bago, Venezuela (République boliva- rienne du)	Antigua-et-Barbuda, Do- minique, Haïti, Mexique, Panama, Suriname	Bolivie (État pluri- national de), Chili, El Salvador, Guyana, Pérou, République Dominicaine, Saint-Vincent-et-Grena- dines, Sainte-Lucie	Argentine, Barbade, Belize, Brésil, Costa Rica, Cuba, Équateur, Grenade, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Paraguay, Uruguay	Développer des politiques commerciales et fiscales qui favorisent l'ouverture au commerce international

¹⁰ Pour la définition des risques, on a utilisé les variables exposées dans le document Schmidhuber, Pound, Qiao. 2020. COVID-19: Channels of transmission to food and agriculture. Rome, FAO. http://www.fao.org/3/ca8430en/CA8430EN.pdf: ainsi, pour "Limitations de l'accès aux intrants intermédiaires pour la production d'aliments", on a utilisé la variable d'exposition Share of intermediate inputs; pour "Limitations de l'accès au capital fixe pour la production d'aliments", on a utilisé la variable d'exposition Consumption of fixed capital per agricultural worker; pour "Réduction ou absence de main d'œuvre agricole", on a utilisé la variable d'exposition Share of gross output per agricultural worker; pour "Réduction des revenus et de la capacité d'acquisition pour accéder aux aliments", on a utilisé la variable d'exposition Share of food expenditures per capita; pour "Altération des prix internes des aliments du fait d'interruptions des flux d'importation d'aliments", on a utilisé la variable d'exposition Share of agricultural imports; pour "Réduction de l'offre nationale d'aliments du fait de hausses subites des flux d'exportation et de baisse des revenus à cause de prix d'exportation moindres", on a utilisé la variable d'exposition Share of agricultural exports. Le niveau de risque des pays pour chaque variable a été défini en regroupant les pays du monde par quartiles et en créant 4 groupes : élevé, moyennement élevé, moyennement faible, faible. En outre, on a ajouté une variable de risque dans ce document: "Interruption de la distribution et la commercialisation d'aliments".

¹¹ Plus l'exposition est importante, plus importants sont la vulnérabilité et l'impact en cas de matérialisation du risque.

¹² N'inclut pas Cuba ni le Guyana car on ne dispose pas d'information.

¹³ Dans le document Schmidhuber, Pound, Qiao. 2020. COVID-19: Channels of transmission to food and agriculture. Rome, FAO http://www.fao.org/3/ca8430en/CA8430EN.pdf l'Argentine n'est pas classifiée dans cette catégorie. Pour l'ajouter à l'un des groupes, on a utilisé le résultats de l'Enquête nationale sur les dépenses https://www.indec.gob.ar/indec/web/Institucional-GacetillaCompleta-270.

¹⁴ Dans le document Schmidhuber, Pound, Qiao. 2020. COVID-19: Channels of transmission to food and agriculture. Rome, FAO http://www. fao.org/3/ca8430en/CA8430EN.pdf la République bolivarienne du Venezuela est classifié avec un risque élevé. Cependant l'indice des prix alimentaires du pays a connu des hausses importantes ces dernières années (l'inflation alimentaire en décembre 2019 est proche de 8000 pour cent, selon les données de la Banque centrale du Venezuela http://www.bcv.org.ve/estadisticas/consumidor), on l'a donc reclassifié parmi les pays à risque moyennement élevé.

Mesures politiques pour faire face à la réduction de la capacité d'acquisition pour accéder aux aliments

Le principal risque à court terme est de ne pas pouvoir garantir l'accès aux aliments à la population soumise aux mesures de sécurité sanitaire pour éviter la propagation du virus, et qui a dans de nombreux cas perdu sa principale source de revenus du fait de l'interruption des activités économiques non essentielles.

Cette situation est particulièrement grave pour la sécurité alimentaire des pays avec les niveaux de pauvreté les plus élevés, car leur population consacre une part plus importante de ses revenus à l'achat de nourriture, et à mesure que la situation se prolonge, sa capacité d'épargne diminue et la qualité et la quantité de son régime alimentaire se voient affectées. Par conséquent, on pourrait identifier des problèmes de carences en nutriments essentiels provenant des aliments frais, et une augmentation des tendances de consommation hautement caloriques, mais de valeur nutritionnelle réduite, aggravant les problèmes de surpoids et d'obésité et les maladies non transmissibles. Les possibles phénomènes d'augmentation des prix des aliments, non significatifs jusqu'à présent, sont aussi une menace pour le pouvoir d'achat des foyers, en particulier dans les pays importateurs d'aliments dont les monnaies se dévaluent.

Il existe d'autres groupes démographiques dont la sécurité alimentaire se trouve spécialement menacée dans la situation actuelle, en particulier dans les zones rurales: les mères en âge de procréer, les nouveau-nés, les enfants et les jeunes ayant cessé de participer aux programmes d'alimentation scolaire, les personnes âgées avec des difficultés d'accès physique aux points de vente d'aliments, ou les travailleurs informels et saisonniers qui du fait de la situation n'ont pas pu générer de revenus et ne disposent d'aucun filet de sécurité ni d'aucune capacité d'épargne.

Les pays comme le Guatemala et Haïti sont les plus exposés à ce risque, tandis qu'il est moindre dans des pays comme le Belize, le Chili, la Grenade, Antigua-et-Barbuda, le Panama, les Bahamas, la Dominique et Saint-Christophe-et-Niévès.

Les mesures politiques qui peuvent être développées pour faire face à la réduction de la capacité d'acquisition pour accéder aux aliments sont diverses, et une grande partie d'entre elles est mise en œuvre par les pays de la région. Les suivantes sont identifiées dans l'encadré 2:

- Programmes d'appui nutritionnel pour les mères en âge de procréer et les enfants de moins de cinq ans.
- Continuité des repas des élèves participant des programmes d'alimentation scolaire.
- Étendre les programmes de protection sociale pour faciliter l'accès aux aliments et protéger les revenus des groupes les plus vulnérables de la population.
- Promouvoir des habitudes de consommation saines.

L'annexe I présente les détails des mesures spécifiques et des exemples de pays qui les mettent en œuvre.

Mesures politiques pour assurer l'approvisionnement (production, distribution et commercialisation) national d'aliments

L'un des risques que tous les pays de la région ont considéré après l'application des mesures sanitaires pour faire face à la propagation de la maladie à coronavirus consiste en de possibles interruptions du bon fonctionnement de l'approvisionnement de produits alimentaires. Au départ, la priorité s'est portée sur la maintenance de la capacité de production agricole et des pêches (fondamentalement pour les produits frais qui nécessitent l'usage le plus intensif d'intrants et de main d'œuvre), et du bon fonctionnement de la chaîne de distribution et de commercialisation d'aliments.

Le degré d'exposition des pays face au risque d'interruption de l'approvisionnement national d'aliments dépendra principalement des caractéristiques des pays face aux limitations d'accès à:

- Intrants intermédiaires pour la production d'aliments
- Capital fixe pour la production d'aliments
- Main d'œuvre agricole
- Canaux de distribution et commercialisation d'aliments opérationnels (y compris chargement et déchargement, transformation, conditionnement, transport et distribution dans les points de vente)

Pour chacune de ces possibles limitations, on présente ci-après une classification des pays par niveau d'exposition au risque et d'impact, et des mesures politiques possibles pour atténuer leur impact.

Le Costa Rica, le Chili, Trinité-et-Tobago, suivis de l'Argentine, la Barbade, le Belize, le Brésil, Cuba, l'Équateur, le Honduras, la Colombie, la République Dominicaine, la Jamaïque, l'Uruguay, le Mexique, le Nicaragua, le Panama et la République bolivarienne du Venezuela sont les pays qui présentent la plus forte exposition au risque de limitation de l'accès aux intrants intermédiaires pour la production. Pour eux, on recommande diverses mesures qui assurent la disponibilité ou le crédit pour accéder aux intrants pour la production comme les semences, les engrais ou le matériel de travail.

Par ailleurs, les caractéristiques de la production de l'Argentine, de la Barbade, la République bolivarienne du Venezuela et des Bahamas sont celles qui, en comparaison avec le reste des pays de la région, font que ces pays sont les plus exposés au risque d'interruptions de l'accès au capital fixe (équipement pour la récolte, entrepôts et infrastructure de stockage et de transport, etc.) pour la production d'aliments.

La disponibilité de main d'œuvre pour réaliser les travaux agricoles, d'élevage ou des pêches est un élément fondamental pour assurer l'approvisionnement national d'aliments, mais spécialement pour les pays dont l'activité productive est moins technicisée. Haïti et Saint-Christophe-et-Niévès en premier lieu, suivis du Honduras, du Guatemala, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, d'Antigua-et-Barbuda, de l'État plurinational de la Bolivie, du Pérou, de Sainte-Lucie et de Trinité-et-Tobago, dont les pays les plus exposés et où une interruption importante de la disponibilité de main d'œuvre aurait le plus fort impact sur les systèmes alimentaires. Différentes mesures politiques liées à la régularisation de la force de travail, la fourniture de permis pour la mobilité des travailleurs et l'assurance de la sécurité sanitaire pour les protéger d'une possible infection par la maladie à coronavirus sont proposées.

Enfin, une autre limitation importante qui est présente dans les premières semaines de la crise actuelle est celle liée à l'interruption de la distribution et la commercialisation de produits alimentaires. Ceci inclut toutes les activités qui entrent en compte depuis l'exploitation

agricole ou les pêches, jusqu'à l'assiette des consommateurs (y compris les travaux de transport, stockage, transformation, conditionnement, vente, etc.).

Dans cette analyse, on considère que cette limitation touche de manière similaire tous les pays de la région, indépendamment de la source principale des aliments qui composent le panier de base, qu'elle soit locale ou internationale. Les mesures politiques dans ce domaine sont diverses, mais elles devraient se concentrer principalement sur l'assurance de l'accès des producteurs et des produits aux marchés, la flexibilisation du transport de marchandises avec des permis spéciaux pour cela, la fourniture de matériel sanitaire pour protéger les acteurs de la chaîne (dans les exploitations, les industries agroalimentaires, les marchés de gros, les magasins et les supermarchés, etc.), la mise en œuvre de mesures d'innocuité et de nettoyage dans les points de stockage et de vente, la flexibilisation de l'opération des chaînes de supermarchés et d'autres points de vente comme les centrales d'approvisionnement, ou la flexibilisation de l'opération des ports de pêche et d'autres infrastructures essentielles pour faciliter le transport des produits frais. La promotion du commerce électronique et de la distribution d'aliments à domicile est une stratégie importante. L'annexe I fournit des détails relatifs aux instruments spécifiques et des exemples de pays qui mettent en œuvre des mesures politiques dans ce domaine.

Mesures politiques pour assurer le commerce intrarégional et international et les réserves d'aliments

Les projections de production et de réserves alimentaires aux niveaux mondial et régional sont favorables. Cependant, l'interruption du commerce international d'aliments est un risque particulièrement grave pour les pays de la CELAC. Dans la région, les économies d'un groupe de pays dépendent significativement des revenus des exportations agroalimentaires, et d'autres pays fondent leur approvisionnement sur les importations provenant du marché international.

L'analyse des possibles effets que la COVID-19 peut transmettre à travers le commerce international a été séparée en fonction des soldes des balances commerciales des secteurs agroalimentaire et énergétique (voir encadré 1). Il existe d'autres facteurs également importants qui touchent de manière directe le commerce des produits alimentaires comme la contraction de la demande de produits agroalimentaires au niveau international, les baisses de la production dans les pays exportateurs (du fait de la réduction de la main d'œuvre, ou de la pénurie d'un intrant productif), certaines mesures de restriction des exportations appliquées dans des pays producteurs de produits de base, ou celles affectant l'opération et la logistique des ports, des vols (pour les produits frais), des douanes et des voies terrestres. Le niveau de réserves alimentaires, particulièrement en produits de base (maïs, céréales, riz, etc.) sera aussi un élément à prendre en compte dans chacun des pays pour déterminer son degré d'exposition à ce risque, et les impacts qu'il peut avoir sur la sécurité alimentaire.

Dans la région, des pays sont spécialement vulnérables à une altération des prix internes des aliments du fait d'interruptions des flux d'importation d'aliments, comme la Barbade, le Belize, Cuba, la Grenade, Saint-Vincent-et-les Grenadines, la République bolivarienne du Venezuela et Haïti. De la même manière, les pays qui pourraient souffrir d'une altération des prix internes des aliments du fait d'interruptions des flux d'exportation d'aliments sont l'Argentine, la Barbade, le Belize, le Brésil, le Costa Rica, Cuba, l'Équateur, le Honduras, la Grenade, le Guatemala, la Jamaïque, l'Uruguay, le Nicaragua et le Paraguay. Dans tous les cas, la principale mesure politique passe par le développement d'initiatives commerciales et fiscales qui favorisent l'ouverture du commerce mondial. L'espace d'intégration qu'offre la CELAC pourrait constituer une opportunité de coordination et de convergence pour cela. L'annexe I peut être consultée pour plus de détails sur les instruments spécifiques et des exemples de pays qui les mettent en œuvre.

4. Recommandations à la CELAC

Les décisions de politique que prennent les pays définiront l'impact agrégé de la pandémie sur la sécurité alimentaire de la région. Néanmoins, la CELAC peut contribuer en adoptant les décisions suivantes:

- 1) Réactiver le Plan pour la sécurité alimentaire, la nutrition (Plan SAN-CELAC), adopté lors du III Sommet des présidents, en l'adaptant au nouveau contexte créé par la pandémie de la COVID-19. Ce Plan SAN-CELAC 2 devrait mettre l'accent sur l'appui aux pays membres pour accélérer la reprise et le plein fonctionnement de leurs agricultures et leurs systèmes alimentaires, pour ne pas perdre l'ambition d'atteindre l'ODD de la faim zéro à l'horizon 2030.
- 2) Recommander aux pays qui ne l'ont pas encore fait de considérer la déclaration de l'alimentation et l'agriculture comme activités essentielles ou stratégiques, d'intérêt public, dans le cadre de la pandémie de la COVID-19.
- 3) Renforcer, dans le cadre des organismes d'intégration commerciale existants, des accords politiques pour favoriser le commerce d'aliments entre les pays de la CELAC, en facilitant l'échange d'information et la coopération technique, entre autres actions.

ANNEXE: Exemples de mesures politiques dans la région

La FAO dispose d'une base de données qui est constamment actualisée, dans laquelle sont enregistrées les politiques nationales des pays du monde entier. On peut y trouver plus d'exemples que ceux inclus dans cette annexe.¹⁵

Mesure: Déclaration institutionnelle qui inclut les secteurs de la production et la distribution d'aliments parmi les services essentiels ou stratégiques dans le cadre de la **COVID-19**

Exemples dans la région

- Amérique latine et Caraïbes: Les ministres et secrétaires de l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'alimentation et le développement rural de 26 pays ont signé une déclaration qui détaille des mesures pour coordonner l'approvisionnement d'aliments suffisants, sains et nutritifs pour les 620 millions d'habitants de la région pendant la pandémie de la COVID-19.¹⁶
- Argentine: Le pays signale dans son catalogue des droits et services COVID-19 que les industries de l'alimentation, leur chaîne productive et d'intrants sont des activités essentielles.
- Chili: dans ses directives pour définir les services essentiels, les secteurs suivants sont indiqués comme essentiels: supermarchés, magasins de quartier et foires, y compris leurs fournisseurs critiques et chaînes de distribution, centre de stockage et distribution d'aliments, services de livraison à domicile d'aliments, entre autres.
- El Salvador: Dans sa déclaration d'état d'urgence nationale, état de catastrophe publique et catastrophe naturelle, il établir des mesures d'isolement social, à l'exception des secteurs de production et distribution d'aliments et boissons, des services hydriques, agricoles, boulangers, entre autres.
- Mexique: Après la déclaration d'urgence sanitaire à cause de la maladie à coronavirus SARS-CoV-2, le Mexique a déclaré essentiels au fonctionnement fondamental de l'économie les secteurs suivants: génération et distribution d'eau potable, industrie des aliments et boissons non alcooliques, marchés des produits alimentaires, supermarchés, magasins en libre-service, épiceries et traiteurs, production agricole, pêches et élevage, industrie agroalimentaire.

¹⁵ Analyse des décisions en matière de politiques alimentaires et agricoles (FAPDA): http://www.fao.org/in-action/fapda/fapda-home/en/

http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/rlc/docs/covid19/declaracion_26paises.pdf

DEMANDE

RISQUE: Réduction de la capacité d'acquisition pour accéder aux aliments

Mesures

Exemples dans la région

Garantir le fonctionnement des programmes d'appui nutritionnel pour les mères en âge de procréer et les enfants de moins de cinq ans

- Promotion de l'allaitement maternel, comme pratique nutritionnelle sûre et essentielle pour les enfants de moins de 2 ans. En considérant toujours les mesures de précaution sanitaire.
- Inclusion dans les plans de réponse alimentaire d'urgence et sanitaire et des femmes en âge de procréer, des femmes enceintes et allaitantes et des enfants de moins de 5 ans touchés directement ou indirectement par la COVID-19.
- Favoriser dans la mesure du possible l'inclusion d'aliments sources de vitamines et minéraux, comme les légumes et les fruits dans les réponses alimentaires (rations ou paniers alimentaires) fournies par les pays à ces groupes démographiques.
- Argentine: La carte alimentaire du plan «Argentine contre la faim» a été renforcée face à l'irruption de la COVID-19 pour assurer l'alimentation des bénéficiaires (enfants jusqu'à 6 ans, femmes enceintes et personnes souffrant de handicap). Le plan se proposait la remise de 1,5 millions de cartes, atteignant plus de 2,8 millions de destinataires, avec 4000 ARS pour les familles d'un enfant ayant jusqu'à 6 ans, et 6000 ARS pour les familles ayant plus d'un enfant dans la même classe d'âge.
- •Colombie: Paniers nutritionnels pour la petite enfance, à travers l'Institut colombien du bien-être familial (ICBF), pour les enfants de 0 à 5 ans comme principaux destinataires de l'ICBF. En outre, la couverture dans les 11 départements faisant partie du plan de travail contre la dénutrition Ni 1+ est élargie à cause de la COVID-19. Ceci atteint 1 732 107 enfants usagers de l'ICBF.
- Costa Rica: aliments à domicile, pour assurer la continuité du service d'alimentation pendant l'urgence nationale du fait de la COVID-19, pour les enfants, les femmes enceintes et allaitantes inscrits auprès des services de soin et protection de l'enfance (API) et repas servis dans les centres CEN-CINAI du pays.
- Panama: Le Ministère de la santé, à travers la direction de provision et services de santé du service de santé nutritionnelle, a émis des «recommandations alimentaires pour la population panaméenne durant l'urgence de la COVID-19». Ces directives sont utilisées pour faire la promotion auprès de la population d'une alimentation saine, renforcer l'allaitement maternel exclusif et l'alimentation complémentaire.

Assurer la continuité des repas des élèves participant des programmes d'alimentation scolaire

- Distribution de paniers alimentaires aux familles les plus vulnérables, établissement d'horaires de livraison dans les écoles, ou à travers des unités mobiles, respectant les orientations de l'OPS/OMS dans le cadre de l'urgence.
- Allocation économique renforcée des programmes de protection sociale (comme les transferts de revenus) pour une montant correspondant au coût des rations alimentaires remises par les programmes d'alimentation scolaires.
- Livraison de rations alimentaires d'urgence aux communautés et territoires les plus vulnérables en coordination avec les organismes autorisés du gouvernement ou la coopération internationale.
- Exonération d'impôts sur les aliments de première nécessité pour les familles avec enfants en âge scolaire, en particulier pour les travailleurs des secteurs économiques les plus touchés.
- Livraison à domicile d'aliments frais, si possible provenant de l'agriculture familiale.
- Redistribution des aliments des programmes d'alimentation scolaire à travers des dons à des entités chargées de prêter une assistance alimentaire (comme les banques alimentaires, les organisations sociales, non gouvernementales, les églises, etc.).
- Utilisation d'instruments numériques (applications géoréférencées) pour une meilleure communication des points d'accès aux livraisons d'aliments, horaires de distribution, et recommandations de bon usage des aliments, et mesures de réduction des risques de propagation de la COVID-19.
- Garantie d'un revenu minimum pour le personnel des programmes d'alimentation scolaire (cuisiniers, fournisseurs, nutritionnistes et producteurs d'aliments les plus vulnérables, etc.) qui se retrouvent sans emploi jusqu'à la reprise de la période scolaire.

- Bahamas: Le Ministère de l'éducation réalise la distribution de bons-repas pour les élèves inscrits dans le programme national d'alimentation scolaire. Les parents ou tuteurs doivent retirer ces bons dans les écoles ou au ministère.
- **Brésil:** Les élèves des écoles publiques et bénéficiaires du programme de bourse familiale reçoivent la valeur de remplacement du service de 3,98 BRL, qui sera transmise aux familles selon la situation de chaque élève qui se trouve dans le registre du service d'éducation, c'est-à-dire dans trois catégories: les élèves qui reçoivent un repas par jour à l'école auront droit à 59,70 BRL pour les 15 jours de suspension; les élèves qui reçoivent deux repas auront droit à 119,40 BRL; et ceux qui reçoivent trois repas auront droit à 179,10 BRL. L'argent sera disponible à travers la carte pour les fournitures scolaires (Cartão Material Escolar). Au total, environ 70 milles familles recevront ce bénéfice.
- Chili: Le Ministère de l'éducation remet des paniers individuels d'alimentation scolaire à 1,6 millions d'élèves bénéficiaires du programme d'alimentation scolaire et du programme d'alimentation maternelle JUNJI-Integra. Le panier peut être retiré par les élèves ou leurs tuteurs légaux dans les établissements d'éducation. Pour les niveaux maternel, primaire et secondaire, le petit-déjeuner sera composé de lait, céréales, œufs; et le déjeuner de légumineuses, viande sous forme pré-élaborée, thon, œufs, riz, pâtes, purée de fruits, entre autres.
- Costa Rica: Le Ministère de l'éducation publique (MEP) met en œuvre la remise de colis d'aliments aux bénéficiaires du service des cantines scolaires. Pour cela, le ministère a publié le protocole général pour la distribution d'aliments dans les centres éducatifs publics pendant la suspension des classes, du fait de l'urgence nationale liée à la COVID-19. La mesure vise à ce que les familles les plus vulnérables continuent à recevoir l'appui qu'offre ce service d'alimentation dont bénéficient plus de 800 mille élèves chaque jour.
- République Dominicaine: L'Institut national du bien-être étudiant a engagé la distribution d'1,8 millions de kits alimentaires aux pères, mères et tuteurs des élèves inscrits à la journée scolaire complète et d'autres modalités du programme de déjeuner scolaire correspondant à la semaine de classes, en substitution des rations servies chaque jour. Pour cela, il a modifié les contrats avec ses fournisseurs, et les kits alimentaires sont actuellement livrés à domicile, pour éviter les rassemblements.

Étendre les programmes de protection sociale pour faciliter l'accès aux aliments et protéger les revenus des groupes les plus vulnérables de la population

- Extension de la couverture des systèmes de protection sociale. Ceci peut se faire à travers l'augmentation du montant des transferts (par ex., paiement unique, augmentation du montant mensuel de transfert), l'expansion des programmes déjà existants à de nouveaux bénéficiaires, ou la mise en œuvre de nouveaux programmes créés spécifiquement pour répondre à la crise actuelle.
- Inclusion d'ajustements dans les mécanismes d'opération des programmes de protection sociale (retrait d'exigences, utilisation des virements bancaires, mesures de protection plus importantes pour le personnel chargé de la livraison physique des aliments).
- Prévention des épisodes de corruption, extorsion ou violence, en particulier envers les femmes et les enfants, qui sont spécialement vulnérables durant l'urgence.
- Assurance de la protection sociale adaptée à l'agriculture familiale et aux petits producteurs agricoles, de bétail, aux pêcheurs, aux personnes vivant de l'usage durable des forêts et qui travaillent tout au long de la chaîne alimentaire pour protéger leurs revenus, éviter les stratégies de subsistance qui portent préjudice à leur capital social et économique à moyen terme, et réduire les phénomènes de pénurie ou les interruptions de l'approvisionnement que peuvent provoquer des problèmes logistiques, des situations de panique et de volatilité des prix.
- Promotion de l'articulation de programmes de protection sociale avec des interventions productives et économiques. Ceci est particulièrement pertinent dans les zones rurales pour appuyer les petits producteurs afin qu'ils continuent à produire pendant et après la crise, assurant la sécurité alimentaire de leur famille et d'autres. L'articulation avec des programmes d'acquisition publique et des chaînes de valeur inclusives peut garantir l'accès aux marchés.
- Inclusion de mesures de protection des moyens d'existence qui assurent la stabilité de la demande tandis que sont mis en œuvre des programmes de stimulation de l'offre d'aliments.
- Attention particulière portée aux familles rurales pour qui la couverture et la qualité
 des systèmes de protection sociale sont plus précaires à travers l'usage des registres
 administratifs ou instruments existants pour l'identification et la livraison de produits
 (usage de l'électricité, la téléphonie, ou participation à des programmes agricoles,
 de santé ou d'éducation, par exemple). De même, il est important de renforcer les
 aspects logistiques de la remise de transferts pour atteindre ces populations rapidement (inscription, système de paiement, administration du programme, gestion de
 l'information, etc.).
- De même, attention particulière aux travailleurs informels, qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité élevée sans accès à un système de sécurité sociale qui les protège face à un effet adverse ou un choc. De ce fait, il est fondamental que les programmes de protection sociale couvrent aussi ce secteur de la population, en particulier les personnes proches du seuil de pauvreté.

- Argentine: expansion verticale des programmes d'assistance sociale, à travers lesquels 9 millions de personnes recevront un paiement unique de 47 USD ou un montant équivalent à la prestation mensuelle non imposable. En particulier, les personnes qui reçoivent la pension universelle pour personne âgée (1,5 millions de personnes à partir d'avril), les enfants qui reçoivent l'allocation universelle par enfant (4,3 millions de mineurs et autres bénéficiaires souffrant d'un handicap), et les femmes qui reçoivent la prestation universelle de maternité. En outre, une nouvelle prestation appelée «Revenu familial d'urgence» a été créée, qui consiste en un paiement unique de 150 USD aux familles des travailleurs indépendants, informels et auto-entrepreneurs (3,5 millions de familles).
- **Barbade:** Un programme pour la subsistance des foyers a été établi, destiné aux personnes ayant perdu leur emploi et aux personnes dont les moyens d'existence ont été affectés du fait de la crise sanitaire. Les familles reçoivent environ 300 USD par mois.
- Bolivie (État plurinational de): Expansion horizontale de la prestation familiale (Bono Familia) pour 1,5 millions de pères et mères à faibles revenus économiques ayant des enfants au niveau maternel (dans les écoles publiques). La prestation consiste en un paiement unique de 70 USD pour couvrir les frais de santé, transport et alimentation.
- **Brésil:** Expansion horizontale du programme de bourse familiale (Bolsa Familia) à travers l'intégration d'1 million de familles. De même, une nouvelle prestation de 38 USD a été créée, destinée aux travailleurs informels qui ne reçoivent pas la bourse familiale ou le bénéfice de prestation continue. Cette prestation sera distribuée mensuellement pendant trois mois.
- Jamaïque: Remise de transferts monétaires aux personnes de tout secteur ayant perdu leur emploi à partir de mars 2020. À travers le programme «Appui aux emplois avec un transfert monétaire» (SET Cash), les participants recevront un montant mensuel d'environ 65 USD pendant une période de trois mois.
- Panama: le gouvernement, à travers son programme «Panama solidaire», livre tous les 15 jours plus de 100 mille paniers de base aux familles vulnérables qui manquent de revenus du fait de la quarantaine.
- **Trinité-et-Tobago:** Le Ministère de l'éducation et des services familiaux remet une prestation d'environ 75 USD aux familles dont les enfants sont inscrits dans le programme d'alimentation scolaire à travers une carte d'appui alimentaire.

Promouvoir des habitudes de consommation saines

- Faciliter l'accès des consommateurs aux aliments sains à travers la promotion de points de vente de ces produits dans les foires locales, en suivant les mesures sanitaires nécessaires.
- Promouvoir l'inclusion d'initiatives d'éducation alimentaire et nutritionnelle (à travers des programmes de télévisions, virtuels ou de radio d'éducation) qui développent des habitudes de consommation dans la population.
- Renforcer les programmes de protection sociale qui peuvent couvrir le coût d'un réaime alimentaire sain.

- **Costa Rica:** Dans le but de continuer à offre des produits frais, les foires des producteurs ont été renforcées, avec les mesures d'atténuation et de prévention pour éviter la contagion par la COVID-19, en coordination avec les autorités sanitaires et le Ministère de l'agriculture et l'élevage.
- Équateur: Le Ministère de l'agriculture et l'élevage, en coordination avec les directions des districts, a créé le programme «Agro Tienda Ecuador» à travers lequel les producteurs agricoles peuvent vendre leurs produits directement aux consommateurs. Les consommateurs passent commande par téléphone et reçoivent des paniers agricoles à domicile, avec les mesures de biosécurité et d'innocuité dues. Les paniers agricoles contiennent des produits horticoles, des légumes, des œufs, des produits laitiers, des farines, des fruits, entre autres.
- **Pérou:** Le Ministère de l'agriculture et l'irrigation, en coordination avec les gouvernements régionaux, a disposé des ressources pour l'organisation de marchés itinérants dans tout le pays pour assurer l'accès de la population à une alimentation équilibrée et stimuler le commerce des agriculteurs ruraux. Avec cette mesure, les produits ruraux pourront être transportés aux zones urbaines et rurbaines, ce qui facilitera la vente de produits frais en sains des petits agriculteurs familiaux.

RISQUE: Limitations de l'accès aux intrants intermédiaires pour la production d'aliments

Mesures

Faciliter le transport et l'accès économique aux intrants intermédiaires (semences, engrais, pesticides, vaccins, aliment pour animaux et combustible utilisé pour l'ensemencement, la récolte ou la pêche, etc.)

- Habilitation de «couloirs verts» pour que les intrants essentiels soient disponibles pour les producteurs, afin de ne pas paralyser la production et garantir l'absence de retards.
- Prestation de crédits et aides pour disposer de capital de production (semences; engrais, pesticides, vaccins, aliments pour animaux, équipement et combustible pour tracteurs, équipement de récolte, embarcations de pêche) qui appuie la durabilité de l'activité d'élevage et la préparation de la prochaine saison de semence (ceci est particulièrement important pour la semence du maïs et d'autres produits essentiels qui débute avec les pluies prochaines dans de nombreux pays comme ceux d'Amérique centrale –avril et mai).
- Habiliter les intrants nécessaires (combustible et glace) pour les embarcations de pêche artisanale et le capital de travail requis pour les embarcations de pêche industrielle, pour tirer profit des saisons de pêche d'espèces comme la langouste, dont dépendent des milliers de familles et dont la saison débute en juin.

Exemples dans la région

- Colombie: Le Ministère de l'agriculture et du développement rural a mis en œuvre la ligne de crédit «Colombia Agro Produce», qui permet aux producteurs ruraux d'obtenir des ressources pour poursuivre leurs activités productives. Le taux d'intérêt pour les petits producteurs est un taux de dépôt à terme fixe de –1%, équivalent à 3,5%, et 4,5% pour les moyens et gros producteurs. On peut accéder à cette ligne de crédit à travers le Banco Agrario de Colombia, ou tout autre institution financière. Les ressources peuvent être utilisées pour couvrir les besoins de capital de travail, pour l'achat d'intrants, le soutien de la production, la transformation et la génération de valeur ajoutée, et pour la commercialisation de la production agricole.
- Panama: Le Ministère du développement agricole a activé une ligne verte afin de ne pas paralyser la production et de garantir que les producteurs entament les semences programmées pour cette année agricole. Avec cette ligne, les producteurs pourront transporter des intrants agricoles, et transporter leur production pour sa vente dans divers points de distribution.

RISQUE: Limitations de l'accès au capital fixe pour la production d'aliments

Mesures

Faciliter le transport et l'accès économique à l'équipement et l'infrastructure qui permettent le fonctionnement des exploitations agricoles et des pêches (pièces détachées et matériaux pour entrepôts, étables, serres, tracteurs, embarcations de pêche, etc.)

- Prestation de crédits et aides financières pour disposer et entretenir les équipements et infrastructures agricole, de l'élevage et des pêches.
- Assistance pour le paiement ou la reprogrammation des échéances des crédits utilisés pour l'acquisition de terres, équipement d'irrigation, équipements, embarcations de pêche, construction d'élevage animal ou infrastructure dans les exploitations.

Exemples dans la région

- Costa Rica: L'Institut de développement rural (INDER) a déclaré un moratoire sur le paiement des intérêts et du capital de toutes les personnes et organisations étant engagées dans des opérations de crédit avec lui, à travers le programme Crédit rural, qui apporte une aide économique aux producteurs et entrepreneurs des territoires ruraux du pays.
- République Dominicaine: La Commission de haut niveau pour la prévention et le contrôle de la maladie à coronavirus (COVID-19) a convenu avec le Banco Agrícola que les prêts à échéance du 18 mars au 18 mai bénéficieraient d'une grâce de 60 à 90 jours. De la même manière, les échéances sont repoussées de 90 jours pour l'actualisation des évaluations de garanties de crédit.
- **Panama:** Les députés de l'Assemblée nationale ont approuvé un projet de loi qui établit, entre autres choses, un moratoire spécial pour les crédits agricoles pour une période d'un an.

RISQUE: Réduction ou absence de main d'œuvre agricole

Mesures

Exemples dans la région

Assurer le fonctionnement des exploitations agricoles (avec une attention portée à celles de l'agriculture familiale ou aux petits propriétaires, mais sans exclure celles de grande taille) pour maintenir la disponibilité des aliments de base et de haute valeur

- Former la main d'œuvre locale aux activités agricoles spécialisées, et flexibiliser le transport de travailleurs spécialisés en cas d'absence de personnel préparé. Considérer la possibilité d'inclure des changements dans les programmes publics pour disposer de plus de main d'œuvre.
- Flexibiliser le déplacement de travailleurs saisonniers, les rétributions salariales tenant compte de l'activité à risque menée dans le cadre de la crise, et émettre des recommandations sur la manière d'éviter les contagions potentielles dans leurs familles.
- Contrôler les conditions de travail des travailleurs migrants et irréguliers, en tenant compte, par exemple, de l'octroi de permis de travail et la régularisation des conditions de travail pour qu'ils puissent travailler de manière adéquate comme main d'œuvre dans le secteur alimentaire.
- Distribuer le matériel sanitaire adapté et informer pour prévenir la contagion de la COVID-19 chez les personnes qui récoltent les produits frais, y compris la main d'œuvre qui travaille dans les exploitations agricoles et les pêches ou pour l'infrastructure des exploitations.

- **Cuba:** Le Ministère de l'agriculture a disposé des mesures de suivi des perturbations de la force de travail agricole. Il a recommandé de prévoir le besoin de force de travail jusqu'au niveau de la municipalité et l'entité agricole pour garantir la production et les services.
- Chili: L'Institut de développement agricole (INDAP) a élaboré un manuel avec des recommandations spécifiques pour le travail dans les exploitations agricoles face à la COVID-19, qui contient des recommandations destinées aux producteurs agricoles et à leurs familles. En particulier, il suggère aux petits producteurs agricoles de restreindre au minimum les visite et d'utiliser des vêtements exclusifs pour les travaux des champs. Il propose aussi de renforcer le nettoyage des machines, équipements et installations, et la désinfection des poignées et portes.
- Pérou: Le Ministère de l'agriculture et l'irrigation a conçu un paquet de financement direct pour les petits producteurs afin d'appuyer les projets productifs (agricoles et d'élevage) au niveau national. Il a aussi reprogrammé les dettes des agriculteurs pour 6 mois sans intérêts, en coordination avec l'Agrobanco. Dans la même ligne, la reprogrammation des crédits du Fonds Agroperú, dont les ressources sont destinées aux petits producteurs, a été convenue. La mesure signale la reprogrammation des ressources du fonds, sans intérêts, pour le paiement d'échéances convenues entre le 15 février 2020 et le 15 août 2020. Le même dispositif établit que les prêts bénéficieront directement aux petits agriculteurs producteurs de maïs jaune dur, de coton, de canne à sucre, de riz, de lait, de grenade et de mandarine, entre autres.

RISQUE: Interruption de la distribution et la commercialisation d'aliments

Mesures

Appuyer le transport, la transformation et le conditionnement des produits agricoles et des pêches

- Disponibilité de l'information essentiel pour mettre en œuvre des mesures, en concertation avec les acteurs de chaque chaîne, qui facilitent les ajustements logistiques nécessaires pour un transport efficace des produits alimentaires, y compris ceux destinés à la transformation.
- Flexibiliser le déplacement des transporteurs (permis spéciaux, autorisations, exonération de péages, etc.) depuis les exploitations jusqu'au centrales de transformation et conditionnement.
- Identifier des plateformes logistiques pour faciliter la livraison et la concentration de l'offre, et réduire la fréquence des transports vers les principales centrales d'approvisionnement.
- Appuyer le transport d'aliments pour permettre la disponibilité des produits agricoles, des pêches et de l'élevage dans les centrales de distribution et/ou transformation le plus vite possible, en évitant les situations d'accès réduit au combustible.
- Aider les établissements de transformation, en particulier ceux à petite et moyenne échelles, en passant des accords pour assurer le stockage et le transport des produits selon les normes de qualité, fraîcheur et innocuité. Mettre à disposition des espaces de stockage (publics et privés), comprenant des infrastructures pour la chaîne du froid, qui peuvent être utilisés en cas d'urgence.

Fournir des espaces physiques pour que les organisations de producteurs ou les coopératives puissent respecter les normes sanitaires de distanciation physique entre les travailleurs dans les travaux de transformation et conditionnement d'aliments.

Mettre en œuvre des programmes d'acquisition publique, en flexibilisant les processus administratifs, pour compenser la perte de marché due à la fermeture des restaurants, cantines d'entreprises, scolaires, et autres, pour les petites et moyennes organisations et les coopératives de producteurs. Faciliter la participation de ce type d'organisations au secteur de la vente directe d'aliments à domicile.

 Faciliter la mobilité et des mesures sanitaires adaptées pour les transporteurs et le personnel qui travaille dans des usines de transformation et conditionnement d'aliments.

Exemples dans la région

- **Mexique:** La Commission nationale de l'aquaculture et des pêches a mis à disposition du secteur des versions numériques des avise de débarquement et/ou de récolte pour garantir l'enregistrement de la production et la circulation de produits, assurant la continuité des activités productives des pêches et de l'aquaculture nationales.
- **Uruguay:** la Direction générale des services agricoles, en coordination avec des acteurs de chaque secteur, a publié des protocoles de sécurité contre la COVID-19 afin de coordonner les actions et minimiser les risques de contagion. En particulier, des protocoles de sécurité pour le stockage et la récolte, la réception et le transport de céréales ont été publiés.
- Venezuela (République bolivarienne du): la Superintendance de gestion agroalimentaire a conçu un plan de contingence pour garantir l'opérationnalité du système intégral agroalimentaire durant la période de quarantaine. Dans ce cadre, une série d'actions a été mise en œuvre pour maintenir les indices d'approvisionnement des 12 catégories prioritaires qui appartiennent au panier de base, garantissant l'existence de la chaîne de distribution et de commercialisation.

Résoudre des problèmes logistiques essentiels (stockage et distribution) qui permettent le fonctionnement adéquat des chaînes alimentaires de valeur

- Prise en compte des travailleurs des ports, des principaux entrepôts de stockage de produits pour la commercialisation et des transporteurs, parmi le personnel essentiel qui peut travailler. Assurer des conditions de travail adaptées et disposer pour cela des matériels sanitaires et de la formation nécessaires pour réduire les possibilités d'infection par la COVID-19.
- Faciliter l'opération des ports et des principaux moyens de transport des aliments.
 Inclure des horaires étendus de travail (dans les conditions de travail appropriées),
 une plus grande agilité des démarches douanières, du chargement et déchargement des produits et des contrôles sanitaires.
- Habilitation de «couloirs verts» ou «canaux alimentaires» pour que les produits essentiels, comme les fruits et les produits horticoles, soient disponibles pour les consommateurs de manière urgente (y compris des vérifications rapides des caractéristiques d'innocuité et de qualité).
- Maximiser l'usage des transports en optimisant l'espace disponible dans les camions, trains et bateaux, et faciliter la coordination des acteurs pour les rendre plus efficaces.
- Utilisation de technologies de l'information qui assurent le fonctionnement continue des canaux logistiques de l'alimentation. En promouvant, par exemple, des applications qui coordonnent et rapprochent l'offre et la demande de produits frais, l'organisation de mécanismes de stockage et distribution plus efficaces (en termes d'utilisation de moyens de transport et de réduction des pertes, par exemple), ou qui incluent des opportunités d'emploi conformes aux besoins des jeunes.

- **Chili**: Les ports du Chili ont adopté une série de mesures pour éviter la propagation de la pandémie, qui incluent la prise de la température des transporteurs, travailleurs et usagers qui entrent pour réaliser des tâches ou des démarches à l'intérieur de leur enceinte, et des réunions informatives et mesures de désinfection.
- **Cuba:** Le Ministères de l'agriculture a disposé des mesures pour que le système de stockage optimise les conditions des marchés agricoles étatiques et des points de vente pour la commercialisation des produits agricoles et de l'élevage dans les provinces et les municipalités, afin de déconcentrer les personnes qui s'y rendent pour acheter des produits.
- Panama: la Direction supérieure de la quarantaine agricole du Ministère du développement agricole (MIDA) a nommé des inspecteurs de la quarantaine agricole, qui réalisent la vérification des documents et l'inspection physique des produits pour garantir que les produits entrant dans le pays présentent toutes les conditions sanitaires requises.
- Pérou: Le Ministère de la production a approuvé un guide pour l'établissement, la mise en œuvre et le renforcement de mesures préventives dans les infrastructures des pêches et de l'aquaculture face à la propagation de la COVID-19. Ces mesures comprennent l'augmentation de la fréquence de désinfection des installations communes, ainsi que des superficies de contact habituel.

Faciliter l'opération des points de vente au détail, des marchés et des supermarchés

- Plus grande flexibilité des horaires autorisés pour le transport des aliments, réduction des coûts (réduction du prix du combustible, des douanes, péages) et fourniture de matériel sanitaire pour réduire la probabilité de contagion.
- Rétributions salariales, réduction d'impôts pour les travailleurs indépendants et fourniture de matériel sanitaire pour réduire la probabilité de contagion au personnel qui travaille dans l'industrie de la transformation des aliments, le conditionnement, la distribution et la vente au public.
- Flexibilité de l'ouverture des commerces, livraisons à domicile, supermarchés, centrales d'approvisionnement et distribution pour favoriser l'approvisionnement d'aliments à toute la population, y compris des mesures d'appui pour le respect des mesures sanitaires recommandées.
- Habilitation de centres de stockage et marchés aux poissons et fruits de mer dans des points stratégiques accessibles à la population où se fournir en produits de la mer dans des conditions de fraîcheur et d'innocuité et à des prix accessibles.
- Aide au fonctionnement des marchés locaux avec des mesures strictes pour assurer la distanciation physique à l'intérieur et l'extérieur des marchés. En limitant le nombre de personnes au mètre carré, la durée des courses, et le nombre de travailleurs essentiels pour permettre leur bon fonctionnement.
- Développer des initiatives qui permettent la livraison d'aliments, surtout frais, aux personnes à faibles revenus avec des difficultés importantes pour atteindre les points de vente (par manque de moyen de transport ou du fait de la distance de leur lieu de résidence).
- Inclusion de réformes légales et d'investissements pour appuyer l'expansion de plateformes numériques qui facilitent la livraison d'aliments à domicile (spécialement pertinent pour les personnes âgées et les personnes à risque), qui comprennent des mesures pour protéger les consommateurs et garantir la qualité et l'innocuité des aliments, y compris les aliments frais.
- Promotion de mesures sanitaires permettant d'augmenter l'innocuité des aliments et la prise de conscience de l'importance de l'application de mesures d'hygiène pour réduire la transmission de la COVID-19 entre les travailleurs et les consommateurs.

- **Belize:** Le Ministère de l'alimentation et l'agriculture a créé le Groupe de travail pour la sensibilisation, qui a pour objectif la diffusion d'information sur les mesures de prévention et la contagion dans le secteur pour assurer la continuité de la chaîne d'approvisionnement et la vente d'aliments.
- Équateur: Le Ministère des transports et des travaux publics et le Ministère de l'agriculture et l'élevage ont mis en œuvre quatre couloirs logistiques avec 90 points de désinfection afin de préserver la chaîne d'approvisionnement. Ces points disposent de personnel équipé de pompes à moteur, d'arcs de désinfection de véhicules et des pédiluves. Les couloirs logistiques sont opérationnels 24h/24h pour garantir la provision continue et opportune dans tout le territoire national.
- **Guyana:** Des stations publiques pour le lavage des mains ont été installées dans les principaux points de vente d'aliments. La mesure a été mise en œuvre pour augmenter la prise de conscience de l'importance du respect de mesures sanitaires pour diminuer la transmission de la COVID-19 dans la manipulation et la vente d'aliments.

COMMERCE INTERNATIONAL

RISQUE: Altération des prix internes des aliments du fait d'interruptions des flux d'importation d'aliments

Exemples dans la région Mesures Développer des politiques commerciales et fiscales qui favorisent l'ou-• Antigua-et-Barbuda: Le gouvernement a annoncé une suspension des droits de douane verture au commerce international externes communs sur les importations d'aliments. • Réduction des impôts à l'importation pour éviter d'éventuels phénomènes de pénurie. • El Salvador: Le gouvernement a temporairement éliminé les droits de douane sur l'impor-• Révision des politiques commerciales et fiscales des aliments et leurs possibles tation des produits médicaux essentiels et les aliments (farine, riz, haricots). impacts. • Réduction des restrictions à l'usage de réserves d'aliments, utilisation limitée des réserves stratégiques de céréales, élimination temporaire de la TVA et autres impôts pour aider à stabiliser le marché international des aliments. • Promotion d'un meilleur fonctionnement des marchés alimentaires à travers par exemple une intégration économique et commerciale plus importante.

RISQUE: Réduction de l'offre nationale d'aliments du fait de hausses subites des flux d'exportation et de baisse des revenus à cause de prix d'exportation moindres

Mesures	Exemples dans la région
Développer des politiques commerciales et fiscales qui favorisent l'ou- verture au commerce international	
 Non-application, ou au moins minimisation, des impôts ou restrictions sur l'expor- tation d'aliments, pour éviter une augmentation des prix disproportionnée, une mo- nopolisation, un risque de pertes d'aliments, affectant négativement la productivité à long terme. 	 Nicaragua et Honduras: Les gouvernements des deux pays ont convenu que le transit de marchandises, y compris les aliments, entre les deux territoires ne serait pas interrompu et que sera permis «le transit des moyens de transport international en prenant toutes les mesures de protection sanitaires requises et indiquées».
 Révision des politiques commerciales et fiscales des aliments et leurs possibles impacts. 	
 Réduction des restrictions à l'usage de réserves d'aliments, utilisation limitée des réserves stratégiques de céréales, élimination temporaire de la TVA et autres impôts pour aider à stabiliser le marché international des aliments. 	
 Promotion d'un meilleur fonctionnement des marchés alimentaires à travers par exemple une intégration économique et commerciale plus importante. 	

BIBLIOGRAPHIE

Arthur, S., Chetboun, M., Poissy, J., Raverdy, V., Noulette, J., Duhamel, A. & Jourdain, M. 2020. High Prevalence of Obesity in Severe Acute Respiratory Syndrome coronavirus-2 (SARS-CoV-2) Requiring Invasive Mechanical Ventilation. Obesity, Accepted Author Manuscript. doi:https://doi.org/10.1002/oby.22831.

CEPAL. 2020a. Informe especial COVID-19 No 1: América Latina y el Caribe ante la pandemia del COVID-19: efectos económicos y sociales. **Santiago**, CEPAL.

CEPAL. 2020b. Informe Especial COVID-19 No 2: Dimensionar los efectos del COVID-19 para pensar en la reactivación. Santiago, CEPAL.

FAO, FIDA, OMS, PMA & UNICEF. 2019. El estado de la seguridad alimentaria y la nutrición en el mundo 2019. Protegerse frente a la desaceleración y el debilitamiento de la economía. **Roma, FAO.**

Food Security Information Network (FSIN). 2020. Global Report on Food Crises. Joint analysis for better decisions.

Ligther, J., Phillips, M., Hochman, S., Sterling, S., Johnson, D., Francois, F. & Stachel, A. 2020. Obesity in patients younger than 60 years is a risk factor for Covid-19 hospital admission. Clinical Infectious Diseases, ciaa415. doi:https://doi.org/10.1093/cid/ciaa415.

Petrilli, C., Jones, S., Yang, J., Rajagopalan, H., O'Donnell, L., Chernyak, Y. & Horwitz, L. 2020. Factors associated with hospitalization and critical illness among 4,103 patients with COVID-19 disease in New York City. medRxiv. doi:https://doi.org/10.1101/2020.04.08.20057794



